



**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE DES CIMES
STE AGATHE, STE ADÈLE ET MONT TREMBLANT**

RÉUNION TENUE LE 18 DÉCEMBRE 2023, À CIMES SAINTE AGATHE.

Personnes présentes :

Archambault, Caroline : directrice
Raymond, Paule : présidente
Desjardins, Julie : enseignante
Lanthier, Annick : enseignante
Paquet, Alexy : élève des CIMES
Cyr, Caroline : représentante du secteur communautaire (CJE)
Joly, Jean-François : enseignant
Adams, Chantal : enseignante orthopédagogue

Personnes absentes :

Gaussiran Louise : représentant des entreprises
Groulx, Raphaëlle : élève des CIMES
Leblanc, Thomas : élève des CIMES
Fafard,-Lévesque Séléna : élève des CIMES
Fernandez Feijoo, Melissa : élève des CIMES

1) Ouverture de l'assemblée

Paule Raymond, présidente, déclare la séance ouverte.

2) Prise des présences et constatation du quorum

Une fois les présences prises, il y a constatation du quorum.
Il est 17h10

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3) Présentation et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR : Paule Raymond
D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que soumis.

Le projet de l'ordre du jour de la séance tel qu'approuvé est le suivant :

**Ordre du jour du Conseil d'établissement extraordinaire
Jeudi le 18 décembre 2023 à 17h00
En présentiel à Ste-Agathe**

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Prise des présences et constatation du quorum
3. Informations et présentation de la direction générale du CSS
4. Période de questions du public
5. Levée de l'assemblée

4) Information et présentation de la direction générale du CSS.

- Le DG informe les membres de la nouvelle organisation FGA et FP prévue²⁷ pour 2024. Suivi d'une bonne période de questions.

5) Période de question public.

- Pas de question

6) Levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par Alexy Paquet de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.
Il est 17h57.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ